

COMPTE-RENDU

ATELIER « QUELLES TRACES DE L'HISTOIRE DANS UN ECO-QUARTIER A NAITRE ? »

25 MARS 2015 – 19H – 46 RUE BOULARD, 75014

PROJET DE CREATION D'UN NOUVEL ECO-QUARTIER
SUR LE SITE DE L'ANCIEN HOPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ :
concertation@stvincentdepaul.fr
• www.paris.fr/projetsurbains
• www.mairie14.paris.fr

Calendrier de la concertation

2 décembre 2014 : réunion publique de lancement

6 décembre 2014 : marches commentées

13 décembre 2014 : balades guidées par des experts

1°) 12 février 2015 : atelier de partage de l'étude de conception urbaine

2°) 3 mars 2015 : atelier débat – quel éco-quartier à Saint-Vincent-de-Paul ?

3°) 14 mars 2015 : atelier – quels espaces publics à inventer ?

4°) 20 mars 2015 : atelier – comment diminuer notre empreinte écologique ?

5°) 25 mars 2015 : atelier – quelles traces de l'histoire dans un éco-quartier à naître ?

6°) 31 mars 2015 : un éco-quartier pour qui et pour quels usages ?



Intervenants

-Marianne Auffret, Adjointe à la maire du 14^{ème} arrondissement, en charge de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé,

-Florentin Letisser, adjoint à la maire du 14^{ème} arrondissement, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire,

-Michel Borjon, membre du Groupe de Recherche Arts, Histoire, Architecture et Littérature

- Xavier Lauzeral, Atelier Lauzeral architectes urbanistes

-Pierre-Antoine Tiercelin, agence Ville Ouverte, chargée de la mise en œuvre de la concertation.

Environ 40 personnes participent à l'atelier.

Le compte-rendu est réalisé par Ville Ouverte.

Sommaire

- Présentation plénière
- Travail en tables rondes
- Restitution commune

Marianne Auffret [ajointe à la maire du 14^{ème} arrondissement, en charge de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé], introduit la réunion en félicitant les participants de leur assiduité. L'objectif de ce 5^{ème} atelier n'est pas tant de s'interroger sur ce qui fait patrimoine, mais sur l'utilité du patrimoine à préserver pour le futur éco-quartier. En quoi le patrimoine et la préservation des traces de l'histoire sont-ils essentiels ?



Le patrimoine à Saint-Vincent de Paul

Présentations des experts Michel Borjon et Xavier Lauzeral, qui ont respectivement réalisé l'étude patrimoniale du site Saint-Vincent-de-Paul et l'étude de conception urbaine en vue de la modification du PLU. Leurs interventions visent à revenir sur ces études pour éclairer les participants sur la question patrimoniale et montrer la manière dont elle est prise en compte dans les scénarios de l'étude de capacités.

Présentation de Michel Borjon, membre du Groupe de Recherche Arts, Histoire, Architecture et Littérature ayant réalisé l'étude patrimoniale du site Saint-Vincent-de-Paul

Pour plus d'informations, l'étude est consultable en ligne, à l'adresse :

http://www.paris.fr/pratique/projets-urbains/dossiers-projets-urbains/operation-hopital-saint-vincent-de-paul-14e/la-riche-patrimoniale/rub_9742_dossier_151276_port_24214_sheet_25790

Le patrimoine est un enjeu important. La révision du Plan Local d'Urbanisme de 2006 a permis de protéger certains bâtiments, énumérés en annexe VI du règlement du PLU, au titre de la protection patrimoniale de la Ville de Paris. Situé au cœur de Paris, le site Saint-Vincent-de-Paul est à l'origine issu d'un grand terrain du 17^{ème} siècle, dans un secteur non-urbanisé. Donné à l'ordre des Oratoriens pour créer un noviciat -lieu d'enseignement pour la jeunesse, visant à développer le catholicisme- le site d'origine existe jusqu'à la Révolution. Il est ensuite saisi et l'Oratoire est dédié à l'accueil des orphelins. Ces fonctions marquent le site : lieu de calme, d'enseignement, espace dédié à la jeunesse. En s'adaptant aux nouveaux besoins de la population, le parcellaire est peu à peu bâti. Au début du 19^{ème} siècle, une maternité et de petits bâtiments de services sont construits sous forme de pavillons : laiterie, lingerie... Les progrès de la médecine induisent eux-aussi la multiplication des constructions : la propagation des infections est limitée en séparant les malades, qui sont logés dans différents pavillons. Le caractère initial du parcellaire n'est rompu que dans les années 1930

lorsque les bâtiments hospitaliers sont construits. Après la Seconde Guerre Mondiale, les besoins en médecine se sont accrus : un grand bâtiment, Lelong, est créé et dédié aux enfants. Le passage de l'hospice à la technicité de l'hôpital engendre la création de blocs : îlots Pinard, Lelong, Petit... Dans les années 1970, le site se densifie : l'axe central est modifié et remplacé par un système de rues, la voiture prend sa place dans le site. L'hôpital a aujourd'hui atteint les limites de ses capacités, c'est pourquoi son réaménagement a été envisagé.

Présentation de Xavier Lauzeral, architecte urbaniste en charge de la réalisation de l'étude de conception urbaine du site Saint-Vincent-de-Paul

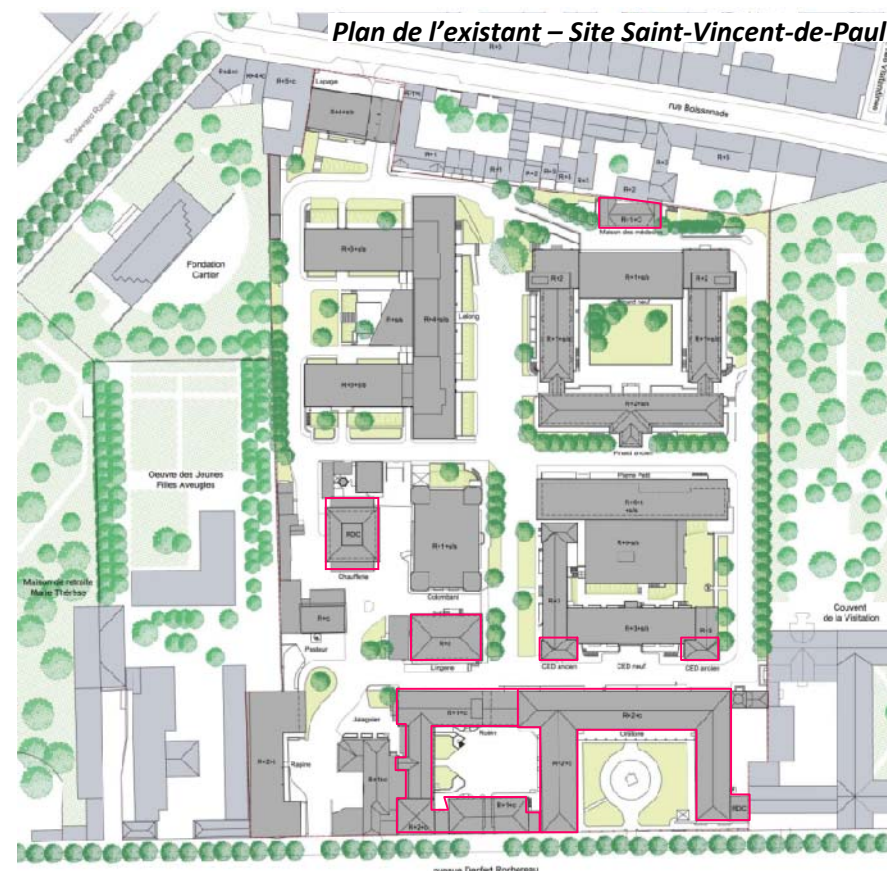
Pour plus d'informations, les trois volets de l'étude sont consultables en ligne, à l'adresse : http://www.paris.fr/pratique/projets-urbains/dossiers-projets-urbains/operation-hopital-saint-vincent-de-paul-14e/l-etude-de-capacite-en-vue-d-une-evolution-du-plu/rub_9742_dossier_151276_port_24214_sheet_25901

Dans les scénarios (volet C de l'étude), trois éléments sont identifiés pour leur intérêt patrimonial :

- le bâtiment Robin,
- le bâtiment de l'Oratoire,
- les têtes des divisions du CED.

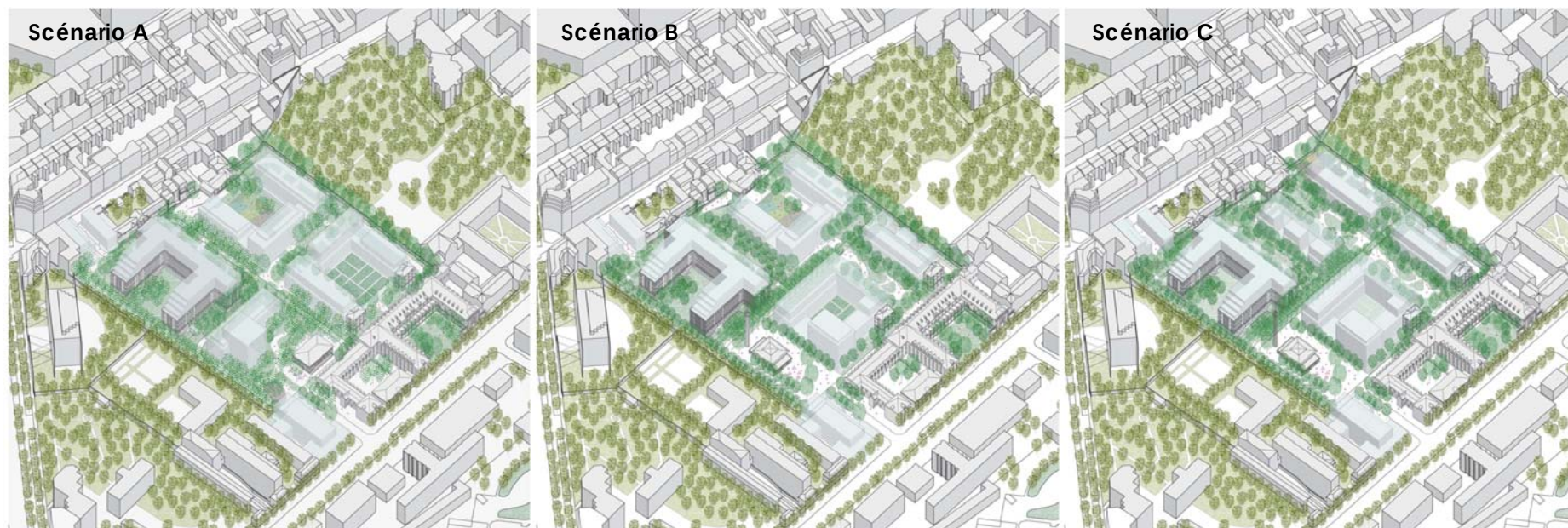
La conservation de bâtiments secondaires est également envisagée : Maison des Médecins, Lingerie ou Chaufferie témoignent de l'histoire du lieu et permettraient de conserver une diversité d'échelles des bâtiments, caractéristique du site.

L'intérêt architectural n'est cependant pas un critère unique dans l'étude de conception urbaine. Les enjeux patrimoniaux sont croisés avec ceux du développement durable : la réhabilitation de certains bâtiments du site est suggérée. Le bâtiment Lelong dispose par exemple de caractéristiques lui permettant d'accueillir des programmes modernes, quand certains sont peu adaptés à l'accueil



des fonctions autres qu'hospitalières et aux nouvelles normes de construction.

- Le scénario A est proche de la configuration existante et propose une préservation importante de l'existant : éléments bâtis ou de paysages, rues et axes de circulation, végétation...
- Les scénarios B et C proposent une évolution de la trame viaire : la continuité de l'axe nord/ouest-sud/est n'est pas préservée. Cette configuration a des incidences sur la partie sud du site.



- Le scénario C est caractérisé par la reconstitution des jardins de l'Oratoire et la conservation de la Chaufferie.
- Le scénario B est un « scénario intermédiaire ». L'allée centrale est réutilisée, l'îlot Pinard maintenu et le jardin de l'Oratoire est en partie recomposé.

Temps de questions

- Quelles sont les hauteurs prévues ?

De 5 à 9 étages (R+5 à R+9)

- Quel est le Coefficient d'Occupation du Sol actuel ? (COS : quantité de surface bâtie autorisée sur une parcelle en fonction de sa superficie)

Le COS actuel est de 2, cette densité est importante mais reste classique à l'échelle de Paris. En excluant la voirie, on atteint un COS de 3, typique de la densité des îlots parisiens. L'emprise bâtie du site est de 50 000m² de surface de plancher.

- Quelle protection existe aujourd'hui pour les bâtiments du site ?

Certains sont-ils classés ? Des mesures seront-elles prises ? Le patrimoine matériel non-immobilier sera-t-il pris en compte ?

Aujourd'hui, aucun bâtiment n'est concerné par une protection patrimoniale spécifique. L'étude propose toutefois d'en conserver certains pour leurs intérêts architectural et historique.

Les jardins et les objets de commémoration comme le monument aux morts constituent l'essentiel du patrimoine matériel non-immobilier qui pourra être conservé.

- Les scénarios proposent-ils tous le même nombre de mètres carrés construits ?

Les propositions des scénarios prévoient les mêmes surfaces bâties, conformément aux objectifs fixés par la collectivité.

- Si l'Oratoire est conservé, quels usages seront privilégiés puisque sa forme ne semble pas adaptée à l'accueil de logements ?

L'espace est difficilement habitable, la programmation d'autres activités est envisagée pour le moment.

■ Temps de travail 1

— Réactions à l'étude du GRAHAL et aux scénarios de l'étude Lauzeral, propositions sur la prise en compte du patrimoine dans le futur éco-quartier

Les participants réagissent principalement sur les formes architecturales du futur éco-quartier, la préservation du patrimoine et les futurs usages à intégrer.

Les participants retiennent...

- des éléments liés à l'histoire et la **mémoire du lieu**, notamment dans sa **dimension immatérielle**,
- l'influence du patrimoine sur la composition urbaine, la **variété du bâti** et l'effet « **story-telling** » (*qui retrace l'histoire du lieu*) qui en découle,
- l'**influence des progrès de la médecine** sur l'évolution et la densification du site.

Quelles traces de l'histoire du site dans le futur éco-quartier ?

Plusieurs points de vigilance sont cités :

- nécessité de conserver l'**esprit hospitalier** du site, en créant par exemple un centre de santé ou une résidence EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes),
- revisiter la **vocation à l'enfance**, en créant par exemple des bâtiments d'hébergement dédiés aux services à l'enfance et la jeunesse,
- maintenir **le calme et la tranquillité** du site, en conservant notamment les espaces verts existants et en recréant les jardins de l'Oratoire,

- préserver certains bâtiments pour **faire vivre la mémoire du lieu**, comme la Chaufferie, le bâtiment Robin ou l'Oratoire, dont l'intérêt architectural est remarquable,
- **valoriser une trame urbaine** aérée et organisée par strates.
- les constructions se sont parfois réalisées sans **lien avec le site et le quartier environnant** : ne pas reproduire ces expériences.

Préserver le patrimoine bâti dans le futur éco-quartier : deux points de vue qui s'opposent

- Certains souhaitent que **les scénarios prennent davantage en compte** le site dans son **environnement urbain** et le **patrimoine** qui y est associé, à l'image de la Place Denfert-Rochereau ou du Boulevard Raspail.
 - Le **scénario A** propose des **solutions au plus près de l'existant**, il est apprécié par les participants qui souhaitent préserver largement le patrimoine.
 - Plusieurs participants souhaitent que la **question du classement aux Monuments Historiques** soit abordée dans l'étude de conception urbaine.
- Pour d'autres la **préservation de l'existant** semble **difficile à mettre en œuvre** face aux **exigences de performances énergétiques**. Le lien entre préservation du patrimoine et réduction de l'empreinte écologique, défendu dans l'étude, est remis en cause.

Préconisations pour faire coexister le bâti neuf et l'existant

Les principes architecturaux proposés dans l'étude suscitent de nombreuses réactions :

- de manière générale, les futures constructions devront **s'intégrer de façon harmonieuse** avec les bâtiments conservés et le quartier alentour, notamment sur l'avenue Denfert-Rochereau,
- les ateliers d'artistes de la rue Boissonade doivent être **mis en valeur** par l'ouverture de vues sur ces bâtiments,
- le **bâtiment Lepage** dénature la rue Boissonade et doit être **détruit**, comme le propose l'étude.

Développer des usages liés au passé du site dans le futur quartier

Si les propositions de l'étude sont globalement approuvées par les participants, d'autres suggestions sur la manière dont on vivra dans le quartier sont soumises au débat. Elles s'articulent autour du **partage**, de **l'esprit hospitalier** et des **activités dédiées à l'enfance** :

- de manière générale, la **programmation d'activités partagées**, d'espaces de réunion et de convivialité est souhaitée,
- la **crèche** pourrait être créée **dans l'Oratoire**, en lien avec l'histoire du lieu,
- des **ateliers d'artistes** devraient être implantés sur le site, en lien avec la Fondation Cartier et/ou les ateliers présents rue Boissonade,
- la **Chaufferie**, si elle est conservée, pourrait accueillir de futurs ateliers pour assurer la **vocation culturelle et artistique** du quartier Montparnasse,
- les bâtiments du 17^{ème} siècle, s'ils sont conservés, pourraient accueillir un **musée de l'assistance publique**, afin de valoriser le passé hospitalier et la vocation à l'enfance. A ce titre, la programmation d'une école dans le bâtiment Robin, comme suggérée dans l'étude, est approuvée,
- le secteur du bâtiment **Rapine** est pressenti pour l'installation de **commerces en rez-de-chaussée**. Ils seraient accompagnés de services d'accueil.



Présentation plénière puis travail en tables rondes – Quelles traces de l'histoire dans un éco-quartier à naître ?

■ Temps de travail 2

Les participants approfondissent le premier temps de travail et réalisent des propositions plus concrètes sur les futurs usages, en lien avec le passé du site : la vie culturelle et artistique du quartier et la vocation hospitalière et sociale du nord du 14^{ème} arrondissement.

Les propositions suivantes constituent une synthèse des échanges

— Inscrire le projet dans la vie culturelle et artistique du quartier : les propositions

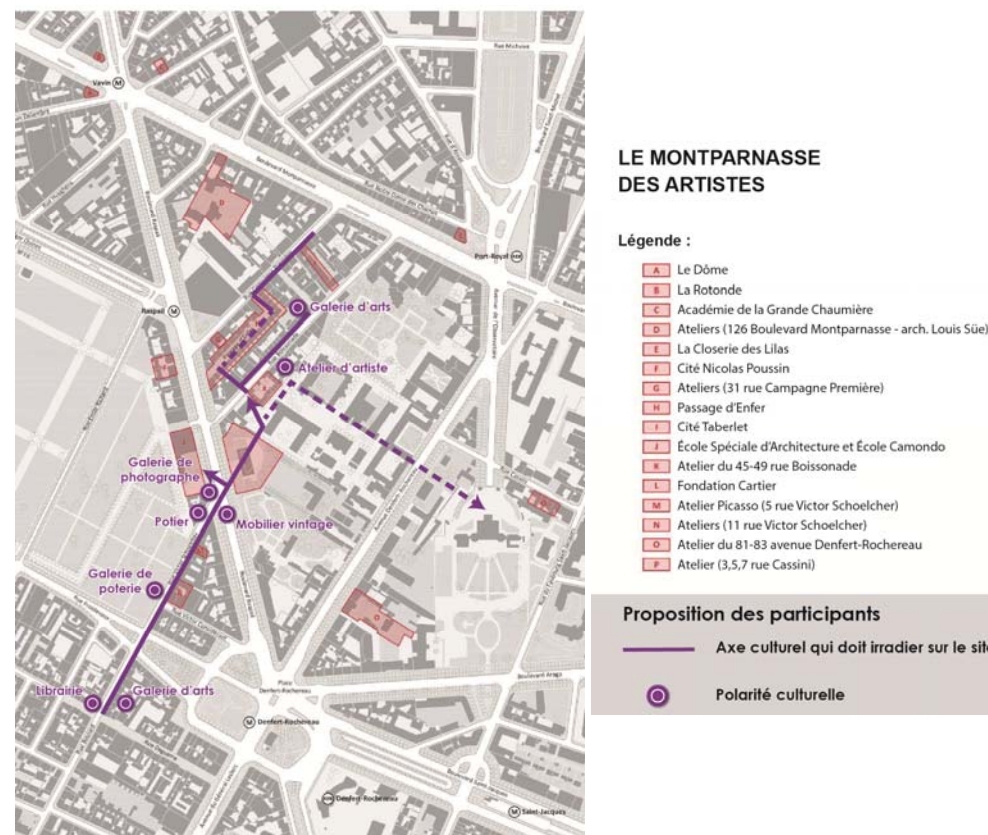
Affirmer l'identité du futur quartier

- Créer un **quartier qui raconte une histoire**, qui ait une **identité propre**, à travers la richesse et la diversité de son architecture et de ses activités.
- La **valorisation de la dimension culturelle** devra être accompagnée de **l'accueil d'activités artisanales**, pour une ville à la fois productive, créative, innovante et artistique, support de rapports humains équilibrés et socialement riches.
- Maintenir et **renforcer toutes les activités créatives**. La culture produite devra correspondre à **tous les âges, toutes les origines** et être **ouverte sur le monde**.

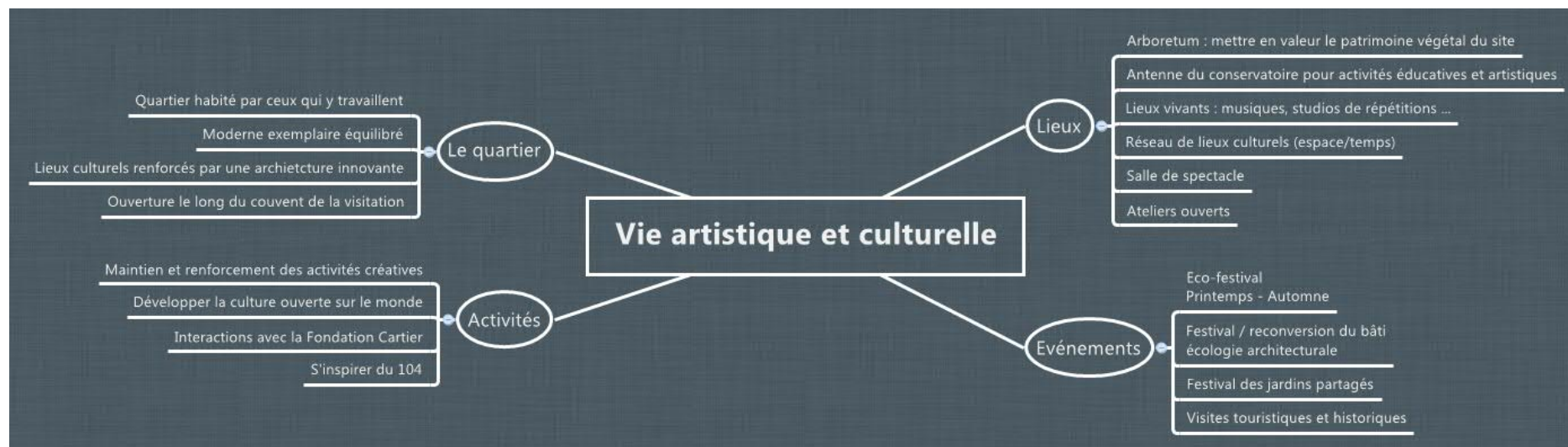
Renforcer l'attractivité et le rayonnement du quartier

- Créer un **réseau de lieux culturels interconnectés** (dans l'espace et le temps) qui englobe librairies, galeries d'art, musées, etc.
- Créer des **lieux vivants** : cours de musique pour enfants, studios de répétition à usages ouverts, ateliers d'arts, espaces à usages multiples, antenne du conservatoire, école des arts, école du cirque.
- Mettre en œuvre des **interactions avec la Fondation Cartier**, par le biais de projets impliquant les habitants.

- **Valoriser le quartier** et **accroître sa visibilité** à travers l'organisation de visites touristiques ou pédagogiques.



Proposition de « réseau culturel » réalisé par les participants



Temps de travail en tables rondes – Quelles traces de l'histoire dans un éco-quartier à naître ?



— **Inscrire le projet dans la vocation hospitalière et sociale du nord du 14^{ème} arrondissement : les propositions**

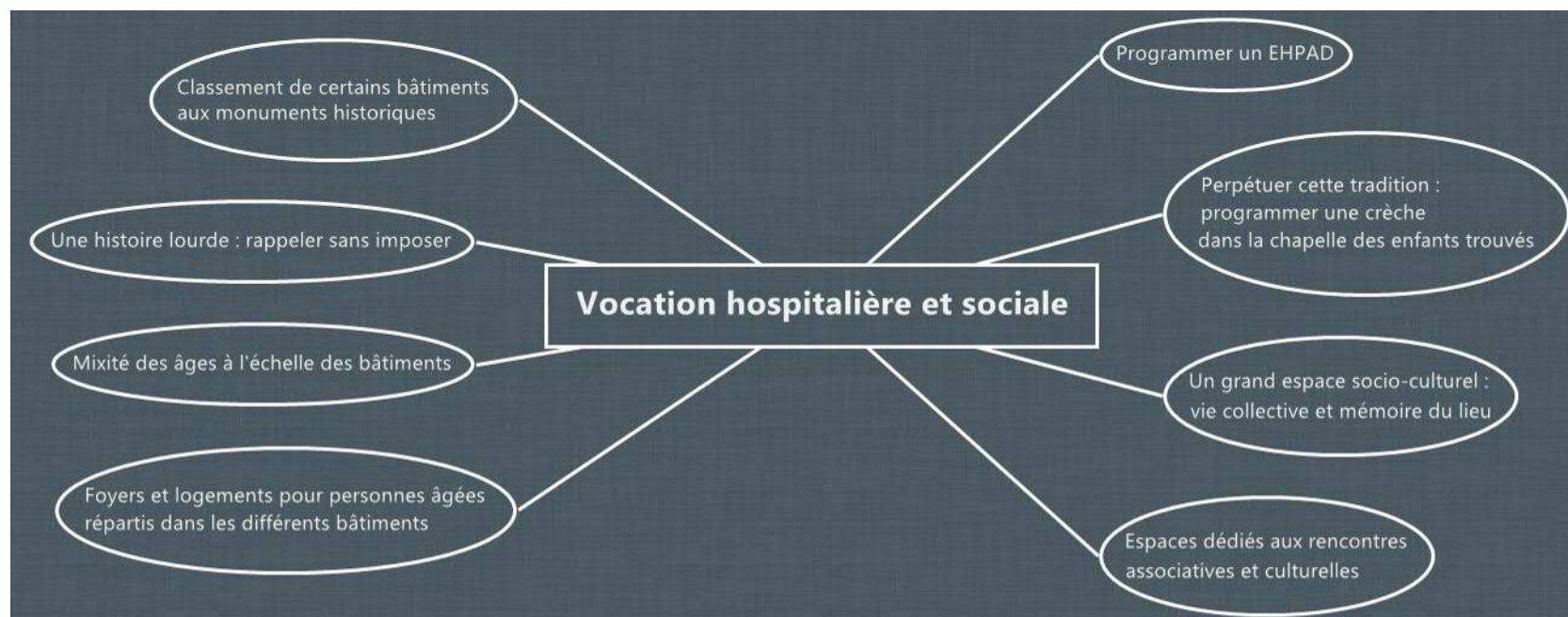
Commémorer le passé hospitalier du site à travers des lieux et des actions

- **Perpétuer la tradition médico-sociale** du site Saint-Vincent-de-Paul à travers un espace socio-culturel qui allie vie collective et mémoire du lieu.
- Réaliser des panneaux ou plaques commémoratives pour **rappeler l'héritage du site sans l'imposer**.

Mettre en œuvre une programmation orientée vers la santé, le soin et la solidarité

- **Favoriser les liens intergénérationnels** en implantant des équipements tels qu'une crèche (dans la chapelle) ou un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).
- Favoriser la mixité générationnelle à l'échelle des bâtiments, pour **faciliter les relations d'entraide** et de soins primaires. Les foyers-logements pourraient être déconcentrés dans les bâtiments.
- Prévoir des **espaces dédiés aux rencontres** associatives, culturelles, à l'éveil et à la santé alimentaire.

Cartographie des idées – Perpétuer la vocation médico-sociale : Logiciel Xmind



ANNEXES

Contenu des fiches de restitution des participants aux tables-rondes

TEMPS #1

Points pris ou non pris en compte dans les scénarios de l'étude Lauzeral

Architecture

- Il faut harmoniser le bâtiment d'entrée avec les bâtiments Robin et de l'Oratoire.
- Le futur bâtiment derrière le Pavillon, dans l'Oratoire, devra être mis en retrait ou présenter une architecture discrète.
- Dans la rue Boissonade il faut prendre en compte les ateliers d'artistes. L'entrée sud de l'éco-quartier ne devra pas écraser ou dissimuler les ateliers d'artistes.
- La surélévation du bâtiment Lelong est une bonne idée.
- Il faudrait que le bâtiment du côté des Visitandines soit élevé.
- Le bâtiment Lepage, qui dénature la rue Boissonade, devrait être détruit.

Nouveaux programmes

- Il est évident qu'il faut conserver les bâtiments du 17ème siècle en créant par exemple un musée de l'assistance publique dans la chapelle, ainsi que le bâtiment Robin pour accueillir une école.
- Pourrait-on créer des ateliers d'artistes dans la Chaufferie ?
- Le bâtiment de l'Oratoire pourrait accueillir une crèche et des ateliers d'artistes.
- Il faut conserver A. Pinard (1930).
- Il faut conserver le bâtiment Rapine et y inclure des commerces et services d'entrée de quartier.
- La mémoire hospitalière pourrait être maintenue par la création d'un musée de l'Assistance Publique à l'étage de la chapelle.

-Je suggère de créer un espace de réunion et de convivialité au rez-de-chaussée de la chapelle.

Le patrimoine et son influence sur la forme urbaine

- Les trois scénarios ne prennent pas en compte le site dans son environnement urbain : la place Denfert, le Boulevard Raspail...
- Le meilleur scénario est celui pensé au plus près de l'existant : le scénario A.
- Quelle est la cohérence patrimoniale et historique dans le projet ?
- La cohérence et la conciliation entre la performance énergétique et le maintien du bâti ancien sont-elles réalisables ?
- Pourquoi ne pas évoquer la question du classement aux Monuments Historiques ?
- Comment maintenir la qualité du patrimoine bâti avec la rénovation énergétique ?
- L'éco-quartier devra être fermé la nuit pour plus de sécurité.

TEMPS #2

Propositions pour inscrire le projet dans la vie culturelle et artistique du quartier

Culture

- Le projet doit maintenir et renforcer toutes les activités créatives, créer des lieux vivants, de musique et pour les enfants, des studios de répétition à usage ouvert, des espaces à usages multiples...
- Il est important de créer un réseau en axes de lieux culturels interconnectés dans l'espace et le temps, qui englobent les librairies, galeries photo... Il faut produire de la culture pour tous les âges et toutes les origines, ouverte sur le monde.
- L'éco-quartier pourrait être habité par ceux qui travaillent dans le quartier.

-Ce quartier pourrait raconter une histoire, qui donne envie de le visiter, qui ait une identité dans une riche diversité d'architectures excellentes, ni d'Hausmann ni une collection d'objets.

-Serait-il possible d'y installer une antenne du conservatoire, école des arts, studio de répétition, école du cirque ?

-Le projet devrait maintenir des interactions avec la Fondation Cartier par projets impliquant les habitants grâce à des ateliers ouverts au quartier.

-Créons une architecture audacieuse et une salle de spectacle.

-Nous pourrions organiser des visites du quartier.

-Le quartier devra avoir un cadre légal et juridique pour la question patrimoniale et le classement aux Monuments Historiques de la façade de l'Oratoire, la statue, et l'escalier.

-Ce quartier devra être ouvert sur la ville

Modes de vie

-Tous les usages collectifs et productifs, économiques devront se trouver en rez-de-chaussée.

-L'éco-quartier pourrait accueillir des activités artisanales telles que des commerces et cafés, et culturelles, créatives, innovantes, artistiques, supports de rapports humains équilibrés et riches socialement, ainsi qu'une ville productive.

-Il faudrait en faire un exemple de quartier durable à tous les niveaux, innovant et créatif. Maintien de la Fondation Cartier rattachée à l'ensemble des activités culturelles sur tout l'îlot.

-Ce quartier permettra de faire évoluer les modes d'habiter.

-L'ouverture du quartier sera permise par les activités culturelles, ou d'une école de musique, des arts... mais maintiendra du calme.

Nature et environnement

-Serait-il possible d'inclure un arboretum ou vergetum ?

-Les habitants du quartier pourront organiser un éco-festival ou un festival sur le thème de l'eau.

-Le quartier doit comprendre un jardin public de plus de 2000 m² et des jardins d'enfants, potagers, vergers, partagés, pédagogiques, agricoles.

Propositions pour inscrire le projet dans la vocation hospitalière et sociale du nord du 14ème

-La mixité des âges doit se trouver à l'échelle des bâtis pour privilégier les relations d'entraide et de soins primaires comme les premiers secours.

-Des foyers logements déconcentrés dans les différents bâtiments permettront de mieux intégrer la mixité sociale dans le quartier, comme la création d'une résidence étudiante et d'un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes.

-Le projet pourrait prévoir des espaces dédiés aux rencontres associatives, culturelles, d'éveil à la santé alimentaire en lien avec les jardins partagés collectifs.

-Pour perpétuer la tradition médico-sociale, une crèche pourrait être créée dans la chapelle, ainsi qu'un EHPAD pour favoriser le lien intergénérationnel.

-Créer un espace socio-culturel qui allie vie collective et mémoire du lieu permettrait de rappeler l'héritage du site sans l'imposer, notamment par des panneaux, photos, plaques...

-Le quartier doit être créateur de solidarité, lieu d'accueil pour tous les âges grâce à la mixité et en s'appuyant sur une vie urbaine riche et une gouvernance autonome.